

**Compte-rendu du conseil d'école du mardi 9 février 2010**

**Etaient présents :**

**Pour les enseignants :**

Monsieur Toux, directeur de l'école (CM1), S. Dantan (CP), A. Quéru (CM2), S. Dauteuil (CM1), C. Berthon (CE2), Mme Gonzales (CP), M. Gorain (CP-CM1), B. Greze (CE1), C. Jaeg (CM1), S. Pronier (CE2), J. Tredan (CM2).

**Pour la mairie :**

M. P Drain (3<sup>ème</sup> adjoint Enfance et solidarité) et P. Roulot (adjointe aux finances)

**Pour les parents d'élèves APE:**

Mesdames Fortin-Dumans, Fleury, Gillette, Hunault, Colin, Rivet, Coelho, Lafeuillade, Meouro, Stevens.

**Déléguée départementale de l'Education Nationale :** Mme Harang.

**1. Approbation du dernier compte-rendu; modalités d'approbation et de communication.**

**Secrétariat de la séance.**

**Besoin d'équilibre des échanges.**

Suite au conseil d'école, un procès verbal doit être dressé, affiché en mairie et à l'école. Il peut être aussi consulté sur le site Internet de la mairie ainsi que sur celui de l'APE.

Le directeur rappelle le texte qui précise le cadre.

Code de l'Education Article D411-4 Créé par Décret n°2008-263 du 14 mars 2008 - art. (V)

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves

Il a été décidé, dorénavant, de retranscrire le compte-rendu en temps réel; ceci afin de restituer au mieux la clarté des débats et d'éviter tout litige entre chaque débateur.

Mme Fleury, pour l'APE, accepte le secrétariat de cette rencontre.

**2. Budget prévisionnel 2010; rappel des propositions de l'équipe des enseignants**

**\*Budgets d'investissement**

Il a été prévu de rénover la salle des maîtres (électricité, isolation, peinture, mobilier).

2 nouveaux TNI seront achetés. Il est demandé aux enseignants de réaliser un bilan pédagogique de ce matériel : le coût d'investissement pour la mairie après subvention est de 5 000 € l'unité. Certains enseignants rencontrent des problèmes techniques avec leur TNI.

L'achat de filtres solaires a été budgété pour les classes munies de TNI donnant sur la cour. Il est prévu que les fenêtres des classes soient changées ultérieurement.

3 000 € a été budgété pour l'achat de matériel pédagogique. Certains ordinateurs seront remplacés l'année prochaine.

Les parents et les enseignants regrettent que l'installation de l'éclairage dans la cour Victor Hugo et à la grille d'entrée n'ait pas été budgété.

Le directeur fait remarquer que les élèves (notamment par le biais du Conseil des délégués de classe) ont demandé depuis plusieurs mois que la sonnerie soit changée. Mme Drain nous précise que cela n'est pas techniquement possible.

#### \*Budget de fonctionnement

16 500 € en fournitures scolaires et 1 500 € en équipement sportif ont été budgétés.

Le directeur fait remarquer que ce budget, ramené à une somme par élève, est en baisse par rapport aux exercices antérieurs, que l'on s'est basé sur l'effectif de la rentrée 2009 (environ 320 élèves) et que les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2010 sont de 332.

#### \*Intervenants communaux

3 surveillants à la garderie le matin

7 surveillants pendant le temps de la cantine

4 enseignants pour l'étude

3 surveillants à la garderie du soir

2 intervenants en langues étrangères (anglais et allemand)

#### \*Transports

50 sorties sont prévues pour l'année scolaire: une sortie par trimestre et par classe. Pour rappel, les bus sont financés par la mairie, les sorties par la coopérative scolaire.

#### \*Piscine

Un budget de 35 000 € est alloué aux sorties piscine des classes de CP et de CE1

Il a été entendu que certains enfants vivaient mal ces sorties.

Mme Drain confirme que les classes de CP et CE1 continueront à bénéficier de la natation scolaire en 2010-2011.

#### \*Spectacle de fin d'année

Aucun enseignant n'en a fait la demande pour l'instant.

### **3. Entretien quotidien de l'école**

Le ménage (toilettes, préau, classes) n'est pas satisfaisant dans l'école à cause d'un manque de matériel et de temps de l'employé de nettoyage.

Le marché avec la société de nettoyage arrive à son terme mi 2010 : un appel d'offre va être lancé.

### **4. Demandes de travaux en cours**

Les services techniques ne sont pas habilités à intervenir sur certaines pannes électriques ou sur certains travaux; les parents d'élèves le déplorent fortement et demandent avec insistance que les travaux soient, malgré tout, entrepris pour la sécurité des enfants.

Billodrome: la société n'attend plus que le retour d'une meilleure météo pour la pose du circuit de billes. Il est financé par la coopérative scolaire et par l'APE.

Arbre de la cour : un érable de 6 à 7 mètres de haut a été commandé et sera planté pendant les vacances de février.

Cantine: les travaux débuteront mi-avril pour s'achever mi-août avec mise en place d'une cuisine provisoire à l'extérieur de l'école; le désamiantage aura lieu pendant les vacances de printemps.

## **5. Règlement pour le temps périscolaire**

Un accroissement de la violence a été observé par les différents intervenants scolaires. En cas de conflits pendant le temps cantine, nous rappelons à tous (parents, surveillants) qu'il est nécessaire d'en tenir informée la mairie. Un règlement en concertation entre les enseignants et Mlle Papillon sera mise en place. Nous demandons aussi aux parents de rappeler à leurs enfants qu'ils doivent obéir et respecter les surveillants.

## **6. Sensibilisation à la langue anglaise au CP**

La municipalité ne souhaitant pas financer l'initiation à l'anglais au CP, Mme Drain, M. Toux et Mme Colin ont rencontré Mme Kalhart, Inspectrice; la solution retenue a été celle d'une initiation par les enseignantes de CP avec l'aide d'un matériel pédagogique. Or, ces dernières ne se sentent pas linguistiquement compétentes. Il n'y aura donc pas de reprise de l'enseignement de l'anglais pour les CP cette année.

Pour la rentrée 2010/2011, aucun budget n'a été voté pour cette initiation. La mairie n'est en aucun cas obligée de pallier au manque d'enseignants habilités au niveau de l'Education Nationale.

L'enseignement de l'anglais se poursuivra pour les classes du CE1 au CM2.

## **7. Coopérative scolaire**

Solde actuel: 6 134 €

Rentrées de l'année (cotisations, bénéfiques photos...): 8 048 €

Charges (sorties, assurance...): 4 645 €

## **8. Jeudi de l'Ascension**

Cette année, le vendredi sera travaillé. Une réflexion commune entre les écoles avoisinantes et le collège devrait se tenir en fin d'année scolaire pour l'année 2010/2011 afin que ce jour, travaillé ou pas, soit commun à tous les élèves.

## **9. Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2010**

Seraient prévus 76 élèves de CP, 62 en CE1, 49 en CE2, 79 en CM1, 66 en CM2; Ce qui fait un total de 332 élèves qui rendrait possible l'ouverture d'une 13<sup>ème</sup> classe.

Le projet de fresque murale dans la cour et la fête de l'école n'ont pas été abordés.

Le conseil d'école se termine à 21h30 (Mme Drain et Mme Roulot ayant quitté le conseil à 21 heures).

La secrétaire de séance

Le directeur